



À L'AGENDA

● CHÂTEL-SAINT-DENIS

Salle du Gotta: concert du groupe vocal Z'elles. Avec le Chœur de Lys. Sa 20 h 15.

● MIDDES

Salle communale: concert des jeunes des Zéphirs, des Milani et des Zik Zag. Sa 20 h.

● LES PACCOTS

Office du tourisme: balade guidée d'une heure à la découverte des narcisses. Inscriptions: 021 948 84 56. Sa 20 h.

● ROMONT

Bicubi: hip-hop, éliminatoires suisses. Organisation: K Danse. Sa 10 h-22 h.

● SIVIRIEZ

Eglise: concert du Chœur-Mixte de Sviriez, hommage à son ancien directeur Bernard Chenuaux. Avec l'ensemble La Davidica de Basse-Nendaz. Sa 20 h 15.

● VILLAZ-SAINT-PIERRE

Salle polyvalente: concert annuel de l'ensemble de jeunes musiciens Les Mélomanes de Châtonnaye, Orsonnes, Villarimboud et Villaz-Saint-Pierre. Avec la participation de l'ensemble Edel-Lyre. Sa 20 h 15.

EN BREF

MASSONNENS

Route fermée

En raison de travaux – pose de la couche de finition – la route communale Massonnens - Grangettes sera fermée à toute circulation du mardi 2 juin à 19 h au jeudi 4 juin à 5 h, communique la police. En cas de mauvais temps, ces travaux seront effectués à une date ultérieure.

Un «Monsieur Projet» pour faire bouger les régions

RÉGION GLÂNE-VEVEYSE. La RGV a annoncé jeudi la création d'une plate-forme interrégionale commune aux régions du canton. La création d'une association comme support juridique et l'engagement d'un «Monsieur Projet» sont imminents.

MARIE-PAULE ANGEL

Nouvelle politique régionale (NPR): ça bouge, enfin! Jeudi à Semsales, à l'assemblée des délégués de la Région Glâne-Veveyse (RGV) présidée par le préfet Michel Chevalley, son homologue glânois, Jean-Claude Cornu, a annoncé l'engagement d'un «Monsieur Projet» (ou d'une «Madame Projet») – voire de deux personnes – pour l'ensemble des régions du canton.

La LIM, une politique qui a fait ses preuves, a aussi fait son temps. Entrée en vigueur début 2008, la NPR la remplace dans un esprit complètement novateur qui vise à dynamiser les régions. Il ne s'agit plus de créer des infrastructures de base, mais d'améliorer la compétitivité des régions, d'y générer de la valeur ajoutée et des emplois. Comme l'a rappelé Michel Chevalley, «c'est sur des projets qui tiennent la route que l'on nous jugera».

Le canton, qui a engagé une «Madame NPR» en la personne de Pascale Anton, a des ambi-

tions en la matière. Aussi a-t-il décidé d'aller plus loin que la Confédération (qui octroie une enveloppe de 11 millions), ceci en mettant à disposition 23 millions, soit 34 millions pour toutes les régions.

Communes sollicitées pour les stations

Invité de la RGV, Michel Losey, président des Remontées mécaniques fribourgeoises, a profité de la présence des représentants des communes pour présenter le projet de revalorisation des stations de ski des Préalpes fribourgeoises (52 millions d'investissements, dont 25,2 millions à charge du canton). Compte tenu de la part cantonale et des participations des régions, ainsi que celles escomptées des quatre piliers de l'économie fribourgeoise, il faut encore réunir 2 millions auprès de l'ensemble des communes (sans la Singine et la Gruyère, qui se sont déjà engagées derrière leurs stations, ce dernier district à raison de 260 francs par habitant).

Le soutien proposé serait une contribution unique par habitant, d'un montant à définir (20 francs?), moyennant une contrepartie (abonnements, par exemple). La balle est dans le camp des communes, même si aucun projet ne les concerne directement, encore que la Veveyse, si elle a manqué le train au premier voyage, peut encore y remonter d'ici à 2014... MPA

Appui à l'innovation, innovation scientifique et technologique, énergies nouvelles et écologie industrielle, structures régionales, politique foncière active (volet encore flou) et, surtout, tourisme et patrimoine (secteur intéressant en priorité la RGV): tels sont les domaines du ressort de la stratégie cantonale. Ce poste se taille la part du lion (30 mio dont 16,5 mio sous forme de prêts), les stratégies intercantonale et transfrontalière étant respectivement dotées de 2,8 mio et 1,2 mio.

«Si le canton a des ambitions, les régions souhaitent être partie prenante», a insisté Jean-Claude Cornu, en expliquant que la RGV s'est beaucoup engagée dans ce processus. Le rôle des régions actuelles doit être redéfini. «La solution retenue est celle d'une plate-forme interrégionale, qui aura un rôle de moteur, de plaque tournante et d'opérateur, de l'inventaire et du développement des projets jusqu'à leur mise en œuvre.»

«Le problème, a enchaîné Jean-Claude Cornu, c'est qu'il y a des projets, mais pas assez, et pas assez novateurs. On a trente-six bonnes idées, puis chacun rentre chez soi, alors qu'il faudrait tirer ces projets en avant. Il faut pour cela que nous ayons quelqu'un qui n'ait que cela en tête. Stop aux commissions, groupes de travail, forums et ateliers! On veut du concret: 20% de discussion et 80% de travail de recherche.»

Une association en vue

Cette plate-forme interrégionale commune aux régions a besoin d'un support juridique. C'est quasiment chose faite avec la création d'une association à la «souplesse structurée». Les statuts sont prêts. Les membres en seront les régions,

Double projet

La RGV développe deux projets. Le premier, pour fin 2009, est l'établissement d'un inventaire des aides financières pour les communes, afin de renforcer leur attractivité ou les encourager à ne pas reporter ou annuler des projets, faute de moyens. Le second projet (par étapes, objectif 2011), «Communes en mouvement», consiste à inventorier l'offre existante puis mettre en réseau tous les acteurs, afin de promouvoir des activités physiques et de santé, à l'instar de ce qui s'est fait à Nendaz (VS) ou sur la Riviera. MPA

bien sûr, qui alimenteront la «machine à projets», le canton et aussi divers partenaires: Union fribourgeoise du tourisme, HES, Université, Chambre fribourgeoise du commerce, Ecole d'ingénieurs, Fri-Up, etc.

Le concept a été présenté fin mars à la Conférence des régions et, le 19 mai, le Conseil d'Etat a donné son feu vert. La mise en place interviendra jeudi prochain, dans le cadre de la Conférence des préfets, le but étant que la plate-forme soit opérationnelle dès cet automne. ■

Aux ordres du nouveau chef

CHÂTONNAYE. C'est dans la commune de domicile du premier citoyen fribourgeois, le président du Grand Conseil Pierre-André Page, que le Contingent des grenadiers a procédé hier soir à sa prise d'armes annuelle. En présence, notamment, du président du Gouvernement, Claude Lässer.

Après avoir défilé dans le village, la garde d'honneur officielle des autorités du canton est officiellement passée sous la responsabilité d'un nouveau commandant. Le major sarinois Pierre Dessibourg succède ainsi au lieutenant-colonel glânois François Raemy.

Ce dernier avait repris le commandement des Grenadiers fribourgeois en 1996. Il a beaucoup fait pour dépeindre l'image de la formation. AB



MÉLANIE ROULLIER

Feu vert pour les travaux

FRUENCE. Le projet d'aménagement du centre du hameau de Fruence pourra se réaliser. La préfecture vient de lever les cinq dernières oppositions (La Gruyère du 24 janvier) et a délivré le permis de construire. Les travaux vont donc pouvoir démarrer mi-juin, indique l'ingénieur de ville Pascal Genoud. Fin prévue du

chantier: «Nous espérons être prêts pour la rentrée d'automne.»

A la base, les oppositions portaient sur deux aspects, rappelle le lieutenant de préfet André Eberhard. La section régionale de Patrimoine suisse et le Service des biens culturels n'étaient pas convaincus par le couvert à manifestations en

rondins. Sa modification, en «dur», avait réglé le problème.

En revanche, les cinq oppositions restantes portaient sur la problématique de l'utilisation de la place. «Des riverains craignent des nuisances sonores», explique André Eberhard. Mais ce n'est pas un élément valable pour refuser un permis. Ce sera à la commune d'établir

un règlement d'utilisation pour éviter les problèmes.» Et, si le problème il y a, la police pourra intervenir.

Pour mémoire, le projet, estimé à 470000 francs, englobe un couvert avec toilettes publiques, des pistes de pétanque, une place de jeux pour les enfants et la mise en place d'une zone 30 km/h, notamment. AB

Recours du pilote de la caisse à savon

SEMSALES. Le conducteur conteste sa responsabilité dans l'accident. Le Tribunal cantonal tranchera.

ALEXANDRE BRODARD

Rebondissement dans le dossier de l'accident de caisse à savon, survenu au printemps 2007 à Semsales. Condamné à une peine pécuniaire de 90 jours-amende, dont la moitié avec sursis pendant quatre ans (La Gruyère du 13 septembre 2008), le conducteur du bolide a récemment fait appel auprès du Tribunal cantonal. La date du procès n'a pas encore été fixée, la procédure n'étant pas terminée.

«J'ai déposé le recours vers Pâques», confirme M^e Valentin Aebischer, avocat du Veveysan de 33 ans. Nous contestons la condamnation elle-même: il n'y a pas eu de faute du conducteur. Nous allons demander l'acquiescement.» L'avocat ajoute que, si le pilote devait être à nouveau reconnu coupable, la répartition de la faute entre son client (75%) et l'autre condamné (25%), le président du comité d'organisation, devra être revue.

«C'était une course, rappelle M^e Aebischer. Le but est d'aller le plus vite possible. Le règlement ne faisait mention nulle part de limitations de vitesse. La responsabilité de l'organisateur est donc plus

lourde. Il aurait dû prendre les mesures de sécurité adéquates.»

Enjeux financiers

Si le défenseur du pilote insiste sur la répartition des torts, c'est que les enjeux financiers sont importants. L'accident avait fait huit blessés parmi les spectateurs de la course, dont un grièvement, un agriculteur qui fonctionnait comme patrouilleur secouriste.

Durant le procès, cet homme de 60 ans avait expliqué que les séquelles – de fortes douleurs à la jambe, notamment – l'empêchaient de travailler à plus de 25%. Raison pour laquelle, à l'instar de plusieurs autres blessés, il s'est constitué partie civile et réclame une compensation financière aux assurances des condamnés. ■

PUBLICITÉ

www.hoteldevillebulle.ch
© 026 912 78 88

Le saviez-vous?
Nous avons étoffé
notre carte...

Les nouveautés:
LA CUISINE CRÉOLE
De notre four à pizza...
les extraservies avec
salade au balsamico!

Réductions pour apprentis,
étudiants et rentiers AVS!
Sous nos parasols,
nos cocktails à base de
rhum agricole AOC!

130-234041